

PREFET DE VAUCLUSE

Direction départementale
de la cohésion sociale

Pôle politiques éducatives et de la ville
Politique en faveur de la jeunesse
et du développement du sport

Affaire suivie par : Mme Nathalie TRAMIER

Téléphone : 04 88 17 86 62
Télécopie : 04 88 17 86 97

E-mail : nathalie.tramier@vaucluse.gouv.fr

Avignon, le 22 janvier 2020

La directrice

à

Monsieur le Maire
de la commune de MONTEUX
Hôtel de Ville
84170 MONTEUX

BORDEREAU DE TRANSMISSION

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTEUX	1	Transmis pour attribution après signatures

Pour la directrice départementale
de la cohésion sociale
et par délégation,
L'inspecteur départemental
de la jeunesse et des sports,

N°



Arrivé le

29 JAN. 2020

Original pour suite à donner :

Copie :

Jean-Pierre BRAQUET



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

**PROJET EDUCATIF TERRITORIAL
DE LA VILLE DE MONTEUX
2019 - 2022**

Septembre 2019

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL DE LA VILLE DE MONTEUX

Introduction :

Monteux est une petite ville qui se développe.

Lors de la signature du P.E.D.T initial en septembre 2013, la ville comptait 11 631 habitants et 1 145 enfants (+12 en CLIS) étaient scolarisés dans les écoles publiques, répartis en 44 classes.

En Septembre 2019, Monteux scolarise environ 1 210 enfants (+ 9 en ULIS) dans les écoles publiques, répartis en 49 classes et 1 ULIS.

C'est dans ce contexte d'accroissement de la population scolaire notamment, qu'a été initialisée la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, première étape de la refondation de l'école.

Rappelons ici en préambule quelques extraits du P.E.D.T de 2013 :

« La réforme des rythmes scolaires est la première étape de la refondation de l'école. Son but est de favoriser la réussite de tous les enfants. Elle doit permettre d'élever leur niveau de connaissances, de compétences, et de culture.

Elaborer une nouvelle organisation de la journée et de la semaine et articuler au mieux les temps scolaires et les temps périscolaires constituent deux des leviers importants de cet objectif. (Voir décret n° 2013-77 du 24 01 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire et proposition de P.E.D.T).

Il s'agit bien, grâce à cette réforme, de mobiliser toutes les ressources et les potentialités de l'élève, pour lui permettre d'enrichir ses compétences et de s'épanouir pleinement.

Selon les résultats de l'enquête effectuée auprès des familles des enfants des écoles publiques de Monteux, environ 45 % des enfants ne participent à aucun accueil de loisirs proposé par la commune (CLAE, associations culturelles ou sportives...) C'est aussi dans ce groupe que l'on trouve le plus fort taux d'accès aux écrans, télévision, navigation internet, jeux vidéo divers.

- **Les enjeux de la mise en œuvre de cette réforme sont donc multiples :**
- Un enjeu de réussite scolaire grâce à l'aménagement du temps scolaire respectant au mieux les rythmes biologiques de l'enfant et son processus de développement.
 - Un enjeu sociétal en permettant l'accès de tous à des activités artistiques, culturelles, sportives et citoyennes.
 - Un enjeu de mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative et même au-delà, dans l'intérêt de l'enfant.

➤ **Collectivité territoriale porteuse du projet :** Ville de Monteux.

- **Date de présentation du projet :** septembre 2019
- **Adresse :** Mairie de Monteux, place des Droits de l'Homme, BP 74, 84170 Monteux
- **Tel :** 04 90 66 97 00
- **Adresse électronique :** ville.monteux@monteux.fr
- **Nombre d'habitants selon les données disponibles en 2019 :** 13 000 habitants

➤ **Périmètre et Public du PEDT :**

- **Territoire concerné :** l'ensemble de la ville et des équipements communaux et associatifs
- **Nombre d'écoles concernées :** 6 écoles publiques
(2 écoles maternelles publiques, 2 écoles élémentaires publiques, 2 écoles primaires publiques)
- **Nombre d'élèves concernés :** environ 1215 élèves au total.

➤ **Durée du P.E.D.T :**

3 ans, avec évaluations du dispositif régulières et modifications éventuelles

➤ **Ressources mobilisées :**

Les partenaires sont multiples :

- Les équipes enseignantes,
- Les ATSEM,
- Les directeurs des structures d'accueil périscolaire,
- Les animateurs territoriaux,
- Les parents d'élèves,
- Le conseil municipal d'enfants,
- Le monde associatif culturel et sportif,
- Les personnels territoriaux d'autres services,
- Divers intervenants qualifiés, etc.

Les lieux d'accueil sont nombreux : voir en annexe le listing par secteur

➤ **Les structures d'accueil municipales et associatives :**

- **Les nouvelles activités périscolaires (N.A.P) :** depuis septembre 2013, elles accueillent gratuitement les enfants des écoles primaires dès la sortie de l'école à 15h45.
- **Les CLAE :** ils accueillent actuellement les enfants, le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 17h00 à 18h45.
- **Les garderies périscolaires :** pendant la pause méridienne de 11h30 à 13h20 les enfants sont accueillis en structure « garderie ».
- **L'ACM (accueil collectif de mineurs) «Ecole de la Nature»** (anciennement ALSH) : cet accueil de loisirs ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, accueille en priorité les enfants de Monteux de 7h30 à 18h00, les mercredis de 11h30 à 18h30 et pendant les petites et les grandes vacances, de 7h30 à 18h00.
- **Le club ados :** il accueille les enfants de 12 ans à 17 ans pendant toutes les vacances scolaires de 7h30 à 18h00.
- **Les Associations Sportives et les Associations Culturelles :** elles sont nombreuses sur la commune de Monteux et très actives.
- **La MJC :** ouverte aux enfants à partir de 4 ans, elle propose des activités sportives et culturelles à tous ses adhérents, grâce à l'implication et à l'engagement de ses bénévoles, jeunes et adultes.
- **L'Ecole de la Musique :** elle accueille les enfants à partir de 3 ans pour un éveil musical et à partir de 6 ans pour une initiation et une formation musicale.

➤ **Les différentes actions municipales :**

- **Conseil Municipal d'Enfants (CME) :** c'est une assemblée composée de 33 jeunes conseillers élus, élèves en CM1 et CM2.
- Il permet aux jeunes montiliens d'être sensibilisés aux processus démocratiques. « Citoyenneté, civisme et intérêt général » est la devise du Conseil Municipal d'Enfants de Monteux.
- **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :** Le CMJ est une assemblée de conseillers élus, collégiens. Le CMJ s'inscrit dans une démarche de démocratie participative. Il permet aux jeunes montiliens d'apprendre à gérer un ou des projets, de donner leur avis, de faire des propositions d'intérêt général et de représenter l'ensemble de leurs camarades.

- **Le passeport du civisme** : En 2015, les élus de Talmont Saint Hilaire ont imaginé le passeport du civisme avec l'idée de concevoir un guide ludique et pédagogique, à proposer à tous les élèves de CM2 pour réaliser plusieurs missions individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire.

La ville de Monteux s'est engagée dans ce passeport afin de contribuer à défendre les valeurs du civisme en France. Le Passeport du Civisme a été mis en place à la rentrée scolaire 2018/2019.

Les axes de travail qui ont permis de concevoir les actions du Passeport sont : la mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et l'environnement.

- **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** : c'est un dispositif qui vise la réussite éducative des jeunes à travers des temps d'accompagnement (1h30 à 3h par semaine) définis en fonction de leurs besoins.

Objectifs de la politique éducative de la ville :

- **Permettre à l'enfant d'exprimer et de développer sa créativité, dans un cadre ludique et serein, en respectant notamment les rythmes biologiques de l'enfant et son processus de développement. C'est là une des priorités du PEDT.**
- **Permettre à tous les enfants d'accéder aux loisirs proposés par la ville en assurant la gratuité des activités périscolaires (15H45/17H) et en les informant de leur existence. Conformément à l'affirmation du droit aux loisirs pour tous décliné dans le Projet Educatif de la ville, le développement des publics effectivement touchés par l'offre éducative est également fondamental pour la ville de Monteux.**
- **Développer et valoriser les compétences sociales des enfants en leur permettant de s'impliquer dans les actions citoyennes, artistiques, sportives. Et pour cela, s'appuyer sur leur savoir, savoir-être, savoir-faire. Enfin, la sensibilisation et l'implication des enfants aux actions citoyennes seront également recherchées dans les activités périscolaires conduites par les différents intervenants.**

La politique éducative de l'école :

- Dans chaque école, les équipes enseignantes sont responsables de la **mise en œuvre des objectifs et des programmes de l'école**, tels que définis par la loi.
- Dans chaque école, la ville de Monteux a nommé un directeur ou une directrice de l'accueil périscolaire qui assure la responsabilité pleine et entière de ces temps d'activités.
- **L'articulation cohérente entre les pédagogies mises en œuvre durant les temps scolaires et les temps périscolaires doit être constamment recherchée.** Elle pourra être utilement déclinée dans les Activités Pédagogiques Complémentaires et plus largement, dans les Projets d'Ecole.

Le projet éducatif territorial intègre l'ensemble des données économiques de la ville, les priorités de la politique éducative et les obligations de l'école.

Il instaure les conditions d'une continuité d'accueil globale, cohérente et partagée, au service de chaque enfant et durant toute l'année scolaire.

Domaines d'activités du PEDT :

Les activités périscolaires s'articulent autour de 4 grands objectifs :

- Favoriser la **créativité**
- Développer la **motricité** et l'expression corporelle
- Favoriser la **socialisation**
- Réduire les inégalités scolaires au travers d'un **accompagnement à la scolarité.** Permettre à l'enfant d'**acquérir de l'autonomie, de comprendre le sens des apprentissages en tenant compte de son âge et de son niveau**

Tous ces objectifs favoriseront l'équilibre de vie, l'apprentissage de la vie en société et la construction de la personnalité de l'enfant.

Sur la base des éléments inscrits dans le P.E.D.T. initial et à partir des relevés de bilans des précédentes années de fonctionnement, il nous appartient aujourd'hui d'évaluer les impacts de la mise en œuvre de ce projet.

Les évaluations réalisées durant les premières années contiennent beaucoup de données qualitatives et il faudrait à l'avenir affiner leur pertinence par un travail d'aide à l'évaluation, conduit par des professionnels.

Cependant, elles ont le mérite d'exister et nous ont permis dès septembre 2016 de proposer des renforcements, améliorations, inflexions, abandons d'actions, à inscrire au nouveau PEDT, dans un souci d'amélioration continue de notre démarche.

Ces éléments de bilan confortent les objectifs éducatifs de la ville :

Respect des besoins vitaux (besoins biologiques, besoin d'activité, besoins affectifs, socialisation, autonomie et ouverture au monde), droit à la culture et aux loisirs pour tous, dialogue avec les familles, sensibilisation et implication des enfants aux actions citoyennes, **mais ils nous engagent à les aborder maintenant autrement.**

BILAN P.E.D.T 2016 - 2019 :

a) Bilan quantitatif 2016 / 2019 :

Au terme de ces trois dernières années, le bilan quantitatif a fait apparaître :

- Une réelle stabilité de la fréquentation de la première heure d'accueil gratuite, s'établissant autour de 65% des enfants inscrits à l'école.
- Une fréquentation du deuxième temps d'accueil payant en légère baisse, passée de 20 % à 13.5 %
- Celle du troisième et dernier temps, jusqu'à 18h30 reste stable, aux environs de 2.5 %

La stabilité du taux de fréquentation des temps périscolaires depuis 6 ans peut apparaître comme un premier indicateur de qualité de cet accueil. Il reste toutefois proche des taux nationaux. En effet, une enquête de l'association des maires de France (AMF) publiée en 2015, révèle un taux de participation nationale global de 62 % des élèves, maternelles et élémentaires confondus.

Nous pouvons interroger la baisse de fréquentation du deuxième temps d'accueil : ce taux a-t-il ainsi évolué parce que les familles se sont organisées différemment au fil de l'avancée de la réforme ou est-ce dû à des raisons économiques ? Pour ces enfants, la journée en collectivité se trouve quoiqu'il en soit, écourtée.

L'évolution de cette fréquentation reste cependant à surveiller.

Si un tiers des enfants ne fréquente pas les accueils du soir, que font-ils après 15h45, qui sont-ils et quelle est la nature du choix de leurs parents (choix éducatif, critère économique, manque de compréhension du dispositif...)?

b) Bilan qualitatif :

Les différentes commissions extramunicipales de 2018 et 2019 ont analysé quelques caractéristiques des NAP mises en œuvre sur la commune, puis a dégagé quelques pistes de travail :

➤ Concernant le contenu des activités :

Au sein de chaque domaine d'activités, l'éventail de propositions n'est-il pas trop important ? Les enfants parviennent-ils à effectuer facilement un choix ?

Ne faudrait-il pas renforcer la qualité du contenu des activités, en particulier pour les enfants qui ont déjà effectué une découverte, voire une initiation, à un certain nombre d'activités ?

Il serait également nécessaire d'adapter le contenu des activités à l'âge des enfants et de mieux différencier ceux de la maternelle de ceux de l'élémentaire, afin de prendre en compte l'ensemble des besoins vitaux de chaque âge de l'enfant.

En maternelle, le choix des activités devrait répondre au besoin de mouvement corporel, individuel et en petit groupe. Il devrait permettre de toucher, manipuler, jouer et découvrir les matières, les objets, les formes et les couleurs ou de marcher, sauter, ramper, courir, raconter, chanter, danser etc... en alternant temps de jeux et temps libres, dans un espace à la mesure des plus jeunes et en toute sécurité, aussi bien matérielle, émotionnelle ou affective.

➤ Concernant le temps consacré à chaque activité :

Pour les enfants de l'élémentaire, plus particulièrement ceux du cycle III, le temps imparti à l'activité (3/4 d'heure) semble trop court et ne permet pas de mettre en œuvre les trois temps de l'activité : préparation-réalisation-rangement.

Ces temps sont importants pour que l'enfant « se sente en confiance, ait envie de progresser, de grandir et de découvrir le monde. » (G de Faily CEMEA)

➤ Concernant la fatigue :

Un sentiment de fatigue de l'enfant est régulièrement exprimé par des enseignants et des parents d'élèves,

Le besoin de souffler est également souvent relevé par les enfants et des adultes acteurs et témoins de la journée de l'enfant,

En fin d'année scolaire, les activités encadrées ont été délaissées au profit de l'activité dite « libre ».

Tous ces constats constituent des indicateurs nous incitant à créer des « espaces de jeu » dont la structuration serait organisée mais ouverte au champ de l'imaginaire de l'enfant, en présence d'un animateur référent mais non interventionniste, ni nécessairement intervenant.

Toujours concernant la fatigue, il est important de redire que le temps de restauration de la pause méridienne et le temps de goûter, peu étudiés lors du P.E.D.T. initial, doivent être réétudiés ; Ils

sont en effet aussi essentiels au respect des rythmes biologiques que les activités des quatre grands domaines. Bien manger, savoir ce que l'on mange, d'où provient la nourriture, la partager dans un espace de qualité avec des adultes bienveillants, constitue le fondement d'une bonne santé physique et psychologique et participe à l'éducation des enfants tout autant qu'à la satisfaction de leurs besoins vitaux.

P.E.D.T 2019 - 2022 :

La méthodologie suivie en vue de l'élaboration du P.E.D.T a été la suivante : après avoir effectué les bilans et en avoir élaboré une synthèse, trois axes de travail issus de cette synthèse ont été retenus pour les trois années suivantes.

Les actions à mettre en œuvre ont ensuite été définies par les équipes pédagogiques du service Enfance Jeunesse, et intégrées dans les projets pédagogiques des différentes structures d'accueil périscolaires.

Les axes choisis sont les suivants :

Axe 1 : l'activité, le rythme de vie de l'enfant

Axe 2 : le temps scolaire et le temps périscolaire

Axe 3 : accompagner l'augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles

Axe 1 : l'activité, le rythme de vie de l'enfant :

Projet d'action 1 : Diminuer la fatigue des enfants en évitant de les « sur solliciter »

Projet d'action 2 : Articuler les activités NAP avec le projet éducatif de la ville

Axe 2 : temps scolaire et temps périscolaire :

Projet d'action 1 : Aider les enfants à se repérer dans les différents temps de la journée

Projet d'action 2 : mieux articuler les temps scolaires et périscolaires et créer de la transversalité

Projet d'action 3 : aller vers une cohérence entre le PEDT et les nouveaux projets d'école

Axe 3 : accompagner l'augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles :

Projet d'action 1 : donner accès aux activités périscolaires à tous les publics

Projet d'action 2 : se donner les moyens de poursuivre une politique éducative de qualité

A partir de ces axes seront développés :

- *Des activités manuelles, artistiques et culturelles. Elles sont mises en place afin de favoriser la **créativité**.*
- *Des notions de **citoyenneté**, abordée au quotidien durant tous les temps d'accueil dans nos structures. Nous veillons à faire respecter les valeurs liées au respect de l'autre et à améliorer la notion de « Bien vivre ensemble ».*
- *Des activités sportives, de plein air et de pleine nature. Elles sont mises en place afin de développer la **motricité**.*
- *Des notions d'**écologie, de développement durable**, abordés également afin de sensibiliser les enfants à leur environnement (tri sélectif).*
- *La commune se préoccupe de **la santé des enfants** :*
 - *Mise en place d'ateliers sur le goût et les sens afin de leur donner envie de bien manger*
 - *Atelier avec un diététicien afin d'identifier les besoins de notre corps (sensibilisation au tri sélectif, récupération des bouchons et des compotes, sensibilisation au gaspillage alimentaire)*

Les familles des enfants qui fréquentent les temps d'activités de 15h45 à 18h45 tiennent également une place importante dans ce dispositif et sont impliquées ; elles sont informées des objectifs fixés et des actions déclinées au quotidien.

La relation est permanente entre les parents, les Directeurs de CLAE, la coordinatrice CME et CMJ, le Directeur de l'ACM, au travers du Portail Famille. Une aide aux parents est mise en place pour l'inscription sur le Portail Famille.

Conclusion

Permettre à chaque enfant de mieux réussir sa scolarité, en lui aménageant des journées et des semaines plus proches de ses rythmes biologiques et plus respectueuses de son développement global, tout en améliorant la complémentarité des temps scolaires et des temps périscolaires, tel est l'objectif principal de l'organisation du temps scolaire, inscrite dans la loi de refondation de l'école de 2013.

Pour ce faire, la ville de Monteux a choisi de mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs dès le printemps 2013. Cet engagement a été important dès le début de la concertation publique et se poursuit aujourd'hui. Le bilan quantitatif et qualitatif des actions menées durant les six années de mise en œuvre de cette réforme est globalement positif.

Il nous faut maintenant continuer à ancrer un peu plus les actions dans le tissu associatif local et travailler à leur cohérence avec les projets d'école. Les nouveaux programmes de l'école primaire, applicables dès septembre 2019, devraient favoriser cette évolution. En développant la notion de parcours de l'enfant, ils actent la nécessité d'une approche globale du temps de l'enfant, plus respectueuse de ses rythmes vitaux et de son développement.

Les équipes des différentes institutions ont appris à se connaître et à se respecter. A ce jour, les visions restent encore compartimentées, mais la volonté de travailler ensemble est maintenant bien visible.

Annexes

Les structures d'accueil et sites de la ville

➤ Ecoles Marcel Ripert :

Equipements disponibles dans l'école maternelle	Equipements disponibles dans l'école élémentaire
<p>Une cour équipée de jeux d'extérieur et d'espace vert</p> <p>Deux grands dortoirs libres en dehors des siestes et attenants à la classe des petits</p> <p>Une structure accueillant les enfants du CLAE</p> <p>Une petite cuisine pour les activités culinaires</p> <p>Une grande salle de motricité</p> <p>Un jardin organisé en plates bandes</p> <p>Et un joli réfectoire bien rempli</p>	<p>Une grande cour équipée de jeux sportifs</p> <p>Un préau extérieur couvert pour les jours de pluie</p> <p>Un patio intérieur pour les activités calmes</p> <p>Une grande salle de motricité</p> <p>Un petit patio sans toit, arboré et lumineux</p> <p>Une bibliothèque</p> <p>Un équipement informatique</p> <p>Une salle de restauration bien décorée</p>

Equipements tout près de ce groupe scolaire :

- ⇒ La salle du château d'Eau et ses espaces de jeux,
- ⇒ Le stade Georges Henry et l'Accueil Jeune,
- ⇒ L'Atelier.

➤ Ecole Primaire Lucie Aubrac :

Equipements disponibles dans l'école maternelle	Equipements disponibles dans l'école élémentaire
<p>Une cour équipée de jeux d'extérieur</p> <p>Une grande salle de motricité bien équipée</p> <p>Un CLAE disposant de deux salles</p> <p>Des ateliers attenants à chaque classe maternelle</p> <p>Une salle de restauration pouvant recevoir des ateliers culinaires</p>	<p>Une cour avec tracés de jeux au sol</p> <p>Une grande salle de motricité</p> <p>Une bibliothèque avec un étage pour TV, théâtre, etc.</p> <p>Une salle de travaux manuels et peinture</p> <p>Un équipement informatique</p> <p>Un jardin potager équipé d'une pompe</p> <p>Une self service accueillant</p>

Equipements tout près de ce groupe scolaire :

- ⇒ Le Parc Breynat,
- ⇒ La plaine sportive,
- ⇒ Le complexe St Hilaire,
- ⇒ Les jardins familiaux,
- ⇒ Le Stade Bertier.

➤ **Ecoles Sénateur Béraud :**

Equipements disponibles dans l'école maternelle	Equipements disponibles dans l'école élémentaire
Une cour équipée de jeux d'extérieur et d'espace vert	Une grande cour avec tracés de jeux sportifs
Une grande salle de motricité	Un préau extérieur couvert pour les jours de pluie
Un CLAE mitoyen à 2 salles de classes	Une salle de CLAE spacieuse
Un grand dortoir indépendant	Une salle des maitres pouvant servir de salle d'activité si accord du directeur
Une bibliothèque	Un équipement informatique
Une petite salle informatique	Une bibliothèque au premier étage de l'école
Un jardin potager	

➤ **Ecole Primaire Marcel Pagnol :**

Equipements disponibles dans l'école maternelle	Equipements disponibles dans l'école élémentaire
Une petite cour équipée de jeux d'extérieur	Une grande cour avec tracés de jeux sportifs et marelles
Un CLAE, disponible également pour les heures d'enseignement	Un préau extérieur couvert pour les jours de pluie
Un dortoir indépendant	Une salle de CLAE spacieuse
Une bibliothèque située dans les locaux de l'élémentaire	Une salle de peinture et activités manuelles
Une salle informatique située dans les locaux de l'élémentaire	Une bibliothèque
	Une salle informatique avec projecteur intégré
	La cuisine centrale et les restaurants scolaires de Béraud et Pagnol

Equipements tout près de ces groupes scolaires :

La Salle de la Vannerie, La Maison des associations, Le Foyer des têtes blanches, Le Jardin de la Mairie	La Halle des sports, Le Parc Notre Dame, Le Parc Bellerive, Le COSEC.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

La ville dispose aussi de lieux de pleine nature :

- Le site des Confines, d'une grande richesse faunistique et floristique et faisant partie de classement Natura 2000.
- L'éco-quartier de Beaulieu.
- Le Parc d'Aventures du petit chemin de Carpentras, qui sera laissé en l'état naturel, afin que les enfants puissent y faire des activités de pleine nature.

Christian GROS



Maire de Monteux

Christian DELAFOSSE



Directeur de la Caisse d'Allocations familiales

14 JAN. 2020

Christian PATOZ



Directeur des Services Départementaux
De l'Education Nationale

Bertrand GAUME



Préfet de Vaucluse